berufsberatung
.ch

Horticulteur AFP
Horticultrice AFP

Paysagisme, plantes

En tant qu'horticultrice ou horticulteur AFP, tu t'occupes principalement des plantes, ainsi que de leurs milieux de vie naturels et aménagés. Selon ton orientation, tu participes aux travaux de création et d'entretien de jardins publics ou privés, ou à la culture et à l'entretien de plantes en plein air, en serres ou à l'intérieur d'un bâtiment.

Tâches

Tâches communes

- Identifier les besoins de la clientèle
- Préparer le sol des surfaces à planter, semer les graines, planter les végétaux en pleine-terre ou en pots
- Arroser les végétaux, épandre des engrais liquides et solides
- Protéger les plantes du froid à l'aide de différents matériaux et contre d'éventuelles maladies au moyen de produits phytosanitaires ou biologiques
- Choisir les plantes, les étiqueter et les emballer, vérifier le bulletin de livraison, charger les plantes dans le véhicule de livraison
- Nettoyer les sols, les machines et les outils, trier et éliminer les déchets de manière écologique

---

Orientation paysagisme

- Effectuer des travaux de terrassement
- Installer et entretenir les conduites et les autres éléments destinés à l'évacuation des eaux
- Entretenir les jardins et les espaces verts: tondre et faucher, ramasser les feuilles, tailler les haies, les arbustes
- Planter des arbustes ou des arbres, engazonner une zone de terrain
- Construire des éléments en dur tels que des terrasses ou des plans d'eau

---

Orientation production de plantes

- Semer des plantes, installer des systèmes d'arrosage appropriés, arroser les cultures selon leurs besoins
- Rabattre les plantes, poser des tuteurs, planter ou transplanter des végétaux
- Repiquer des plantons en terre

- Préparer et diviser les végétaux afin d'effectuer des boutures pour multiplier les plants en prélevant un fragment sur une plante pour le faire pousser en terre
- Soigner et remettre en état les plantes et autres articles horticoles pour la vente ou la livraison

Environnement de travail

En tant qu'horticultrice ou horticulteur AFP, tu travailles en équipe sous la supervision d'une horticultrice ou d'un horticulteur CFC responsable. Dans l'orientation paysagisme, tu exerces ta fonction en plein air, par tous les temps, au rythme des saisons. Dans l'orientation production de plantes, tu travailles sous des abris ou dans les serres durant l'hiver, et en plein air durant la belle saison.

Tu trouves notamment des emplois dans des exploitations horticoles, des commerces ayant leurs propres centres de production, de grandes entreprises ou administrations pour l'entretien des extérieurs et de la décoration florale des bâtiments et des stations de recherche horticoles.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Habileté manuelle
- Résistance aux variations de température ou au mauvais temps
- Sens de l'observation
- Résistance physique
- Aptitude à travailler en équipe

Intérêts

- Travailler avec des plantes
- Travailler avec ses mains
- Travailler à l'extérieur
- Avoir une activité physique
- Avoir des contacts avec d'autres personnes

Formation

Cette formation s'acquiert par un apprentissage en entreprise ou en école à plein temps.

Entreprise

Formation pratique 4 jours par semaine dans une exploitation horticole

École

Formation théorique 1 jour par semaine dans les écoles professionnelles cantonales

Cours interentreprises

- Orientation paysagisme: 14 jours sur 2 ans dans les centres de formation de Jardin Suisse

- Orientation production de plantes: 11 jours sur 2 ans dans les centres de formation de Jardin Suisse

École à plein temps

Théorie et pratique à Lullier (GE)
Pour plus de détails, consulter **orientation.ch/ecoles** (https://www.orientation.ch/dyn/show/2879?Txt=5.150.4.&id_provider=&Sort=county_name_xx)
.

Toutes les écoles
https://berufsberatung.ch/de/suche/aus-weiterbildungen?profession=57203&language=5239

Durée

2 ans

Orientations

- Paysagisme
- Production de plantes

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises ou écoles recourent à un examen d'admission

Titre obtenu

Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'horticultrice ou d'horticulteur, avec mention de l'orientation.

Formations continues

Cours

Cours de l'association **Jardin Suisse** (https://jardinsuisse.ch/fr/service/tagungen-kursangebote/)

Apprentissage complémentaire

En tant qu'horticultrice ou horticulteur, tu peux envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral (CFC) d'**horticultrice ou horticulteur** (https://orientation.ch/fr/professions/horticulteur-trice-cfc). Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure, par exemple un brevet fédéral.

Professions voisines

Profession
Fleuriste AFP

https://berufsberatung.ch/de/fr/professions/fleuriste-afp

Profession
Agropraticien-ne AFP

https://berufsberatung.ch/de/fr/professions/agropraticien-ne-afp

Profession
Praticien-ne forestier-ière AFP

https://berufsberatung.ch/de/fr/professions/praticien-ne-forestier-iere-afp

Autre information

Numéro Swissdoc

0.150.14.0

Liens utiles

JardinSuisse (https://www.jardinsuisse.ch/fr)

Association suisse des entreprises horticoles

JardinSuisse: devenir horticulteur (https://www.devenir-horticulteur.ch)

Centre de formation professionnelle Nature et Environnement (CFPne)

(https://edu.ge.ch/secondaire2/centre-de-formation-professionnelle-nature-et-environnement/accueil)
Centre de Lullier

Prométerre (https://www.prometerre.ch/)

Association vaudoise de promotion des métiers de la terre

Bases legales (https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/17022?lang=fr)